



Société Anonyme au capital de 228 000 €
Siège Social : 7 Impasse Marie-Blanche - 75018 PARIS
RCS PARIS B 415 280 627

**Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations
de l'exercice clos le 31 mars 2017**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 mars 2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Activité de la société

L'exercice comptable – 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 - s'est clôturé, pour la société VIALIFE, sur une activité en demi-teinte tant pour le chiffre d'affaires qu'en termes de résultats. Les internautes ont continué de plébisciter le site www.viapresse.com mais l'activité du site a enregistré une baisse de son volume d'affaire sur l'ensemble de l'année. Il faut dire que les deux dernières années avaient enregistré un chiffre d'affaires *brut* particulièrement important à 19 000 K€ fin mars 2015 et de 10 678 K€ au 31 mars 2016.

L'exercice qui vient de s'achever enregistre ainsi un repli du chiffre d'affaires global, net des commissions éditeurs, de 11.7 % à 4 708 K€ comparé à un montant de 5 334 K€ l'an passé.

Si l'on se réfère au chiffre d'affaires de vente d'abonnement *brut* port inclus, c'est-à-dire hors reversement des commissions aux éditeurs, celui-ci s'élève à 9 815 K€ au 31/03/2017 contre 10 678 K€ au 31/03/2016, soit une baisse de 8.1% (-863 K€).

A noter que le chiffre d'affaires de l'an passé incorporait un revenu brut de 1 045 K€ du titre Charlie Hebdo en abonnement a durée déterminé (323 K€ en abonnement et 722 K€ en réabonnement) soit un revenu net de commission éditeurs d'environ 416 K€ contre 22 K€ seulement cette année.

Comme nous l'avions pressenti, notre activité sur les « Packs éditeurs » n'a enregistré aucun revenu sur cette exercice comptable contre 81 K€ un an plus tôt.

Le canal réabonnement enregistre un recul des recettes brutes de 649 K€. Le retrait du titre Charlie Hebdo a entraîné une perte de chiffre d'affaires de 698 K€ brut, par rapport à l'an passé, représentant une marge nette éditeur de 238 K€.

Le site viapresse.com enregistre une baisse de ses revenus bruts de -4% par rapport à l'an passé (-183 K€).

Concernant les partenaires, la baisse a été limitée à -1.7% (-36 K€) grâce à la conquête de nouveaux clients.

Enfin l'activité B to B, qui inclus les revendeurs, a marqué une hausse de ses revenus par rapport à l'exercice précédent de +6.4% (95 K€). Cette hausse revient exclusivement aux revendeurs dont le chiffre d'affaires progresse de +102 K€.

En ce qui concerne l'activité dite de « *vente au numéro* », elle est en progression pour atteindre un chiffre d'affaires net port inclus de 15 K€ au 31/03/ 2017 contre 11 K€ un an plus tôt.

Au niveau des autres activités, le chiffre d'affaires s'établit à 255 K€ au 31/03/ 2017 contre 305 K€ un an plus tôt.

Ainsi, Au 31/03/2017, le chiffre d'affaires global ressort donc au final à **4 708 K€** contre **5334 K€** au 31/03/2016.

Compte tenu de ces résultats, les charges d'exploitation sur l'exercice 2016/2017 s'élèvent à **5 295 K€** contre **5 019 K€** sur l'exercice 2015/2016 soit une variation de **+276 K€** dont les dépenses se répartissent comme suit :

Achat et charges externes	: +23 K€
Impôt et taxes	: +25 K€
Masse salariales chargée	: +172 K€
Dotations amortissements	: +54 K€

Voici les principales évolutions de charges entre les 2 exercices:

Charges promotionnelles et de communication du site www.viapresse.com et sites partenaires : 1 402 K€ : Ces charges variables qui évoluent en fonction des revenus se montent à 1 402 K€ à la fin de cet exercice contre 1 382 K€ l'an passé.

Ces charges inclus des frais de communication pour 117 K€ contre 77 K€ un an plus tôt. Ces frais de communication ont été principalement réalisé dans le cadre de l'opération « UNDP » auprès des marchands de journaux à qui VIALIFE donne la possibilité de vendre des abonnements directement en kiosques.

Si l'on ne tient pas compte des frais de communication que nous venons d'évoquer les charges de promotion s'élèvent à 1 285 K€ contre 1305 K€ l'an dernier soit -20 K€. Il faut noter que l'arrivée des nouveaux clients ont généré 65 K€ de charges en plus pour 260.1 K€ de revenus supplémentaires sur l'exercice.

Les charges salariales :

Dans son ensemble la masse salariale qui représentait **1 912 K€** en 2016 (12 mois) a représenté sur cette exercice **2 083 K€** soit une hausse de **171 K€**. Pour rappel, au 31/03/2015, ce poste s'élevait à **2 547 K€**.

Cette hausse, entre 2016 et 2017, s'explique par des embauches et le coût supplémentaires des départs intervenus majoritairement en fin d'exercice. Ce poste a représenté 44% du chiffre d'affaires au 31/03/2017 contre 36% l'an passé. C'est donc l'exercice suivant qui devrait

bénéficier des économies puisque pour 2017/2018 nous prévoyons une masse salariale chargée de **1 800 K€**.

Evolution des dépenses directes par Service hors FEI (frais d'environnement interne) de l'exercice clôt par rapport à l'an passé :

- **MARKETING** : 587 K€ vs 511.5 K€ en 2016 : Soit une hausse de +76 K€ des charges dont +50 K€ de salaires, +27 K€ d'outils marketing et de frais spécifiques.
- **INFORMATIQUE** : 456 K€ vs 423 K€ soit une progression de +33 K€ qui se décompose principalement entre les salaires -85 K€, d'une refacturation de prestations informatique +68 K€ et de la baisse d'une refacturation *interne* pour 45 K€.

Enfin, une provision pour risques, que nous avons considérée d'exploitation, d'un montant de 1 830 K€ avait été constituée au 31/03/2015 afin de se prémunir de risques financiers liés aux abonnements « *CHARLIE HEBDO* ». Cette Provision a été reprise à hauteur de 1380 K€ au 31/03/2016 et de 450 K€ au 31/03/2017.

Suite à l'activation des différents investissements, les amortissements ressortent à 378 K€ contre 318 K€ l'année précédente.

Ainsi, l'EBIT au 31/03/2017 est de **-129 K€** contre **1 745 K€** l'an passé soit un recul de **1 874 K€**.

Il est important de signaler que, sans la reprise de provision de « *Charlie Hebdo* » de 450 K€, l'EBIT de VIALIFE aurait été de **-579 K€** sachant que l'an passé, après retraitement, il était positif à **365 K€**.

Le résultat financier, ressort à **-158 K€** au 31/03/2017, alors qu'il se montait à **-113 K€** l'an dernier.

Cette année, les produits financiers se sont élevés à **18 K€**. Au niveau des charges financières, on notera principalement l'abandon du compte courant de **170.4 K€**, avec retour à meilleur fortune, avec la société VIADATA. L'an passé **147 K€** avait déjà été abandonné.

Le résultat exceptionnel, se monte à **32 K€** contre **107,3 K€**. Les produits et les charges de cet exercice se décomposent comme suit :

Produits exceptionnels : 52 K€

Produit exceptionnel sur chèques non tirés : 32.6 K€

Produit exceptionnel sur vente de matériel : 19.7 K€

Charges exceptionnelles : 19.9 K€

Valeur Nette Comptable (VNC) sur matériel cédé pour 16 K€

Crédit d'impôt Innovation :

VIALIFE a déposé auprès des Direction Générale des Finances Publiques et du ministère de la recherche un dossier de crédit d'impôt innovation de manière rétroactif sur les années 2014/2015/2016. Ce crédit d'impôt représente un remboursement d'impôt de 215 241 €.

Tableau des Echéances des dettes fournisseurs et créances Clients :

VIALIFE	Solde non échu	> 1j et < 30j	> 31j et < 45j	> 45j et < 60 j	> 60 j	TOTAL
Fournisseurs	104 832 €	272 871 €	151 736 €	67 387 €	198 215 €	795 041 €
Clients	344 712 €	132 328 €	535 464 €	351 279 €	415 496 €	1 779 279 €

Tableau des Flux de trésorerie :

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE A PARTIR DU RESULTAT NET			
	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net	824	1 137	-46
<i>Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>			
+ / - Amortissements, dépréciations et provisions (1)	2 004	-1 108	-73
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-69	0	4
Moins : variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-5 141	5 286	630
Flux net de trésorerie généré par l'activité	8 038	-5 257	-753
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i>	-325	-1 336	-142
Free Cash Flow	7 713	-6 593	-895
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement			
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	22	-763	261
Variation de trésorerie	7 734	-7 356	-634
Trésorerie d'ouverture	1 544	9 278	1 922
Trésorerie de clôture	9 278	1 922	1 288
(1) A l'exclusion des dépréciations, provisions sur actif circulant	7 734	-7 356	-634

Au 31/03/2017 la trésorerie de clôture se monte à 1 288 K€ contre 1 922 K€ au 31/03/2016. Cette variation s'explique par un flux d'activité de -753 K€ correspondant principalement au recul des revenus et à l'augmentation des charges d'exploitation.

Les investissements sur immobilisations incorporelles et corporelles ont représenté 199 K€ avec une vente de matériel pour 20K€. Enfin, VIALIFE a réalisé des avances en compte courant sur l'exercice pour un montant de 145 K€ à sa filiale VIADATA.

Enfin, concernant les opérations de financement, VIALIFE a réalisé le versement de dividendes d'un montant de 852 K€ en novembre 2016 au titre de l'exercice précédent.

Au 31 mars 2017 la situation financière de VIALIFE reste positive avec une trésorerie nette de 1 288 K€

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

VIALIFE	
TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	

Capitaux propres au 31/03/2016	1 388 017 €
Résultat net (avril a mars 2017)	-46 226 €
Dividendes distribués	-852 000,00 €
Achats/ventes d'actions propres	0,00 €
Augmentation de capital	0,00 €
Autres variations	0,00 €
Emission de titres	0,00 €
Rémunération des titres	0,00 €
Capitaux propres au 31/03/2017	489 791 €

La variation des capitaux propres au 31/03/2017 a été impactée par le résultat net dégagé sur la période du 2016/2017 soit une perte de 46 226 € et le versement des dividendes au titre de l'exercice précédent pour un montant de 852 K€.

Bilan sur les résultats au 31 mars 2017 :

Au final, le résultat après impôt de l'exercice ressort à **-46,2 K€** au 31 mars 2017 contre **+1 137 K€** au 31 mars 2016 soit une baisse de **1 183 K€**.

Perspectives d'avenir

Compte tenu des résultats financiers obtenus sur l'exercice du 31 mars 2017, la société VIALIFE devrait recouvrer de la croissance en capitalisant sur l'apport de nouveaux clients en 2017/2018 et en mettant en place sa stratégie de développement sur les deux prochaines années.

Cette stratégie repose sur trois axes :

- Poursuivre le développement du catalogue des offres abonnements support papier et numérique, permettant de générer de nouvelles ventes,
- Conquérir de nouveaux éditeurs
- Renforcer sa position concurrentielle : multi-écrans (smartphones et tablettes)
- Conquérir de nouveaux clients particuliers ou partenaires.

Tableau récapitulatif des résultats des derniers exercices :

Ke 13/2014 VAR% 14/2015 VAR% 15/2016 VAR% 16/2017 VAR%

Resultat d'exploitation	605	269%	1184	96%	1745	47%	-136	-108%
Resultat exceptionnel	-610	20%	-1925	216%	107	-106%	32	-70%
RN l'exercice	60	-117%	824	1268%	1137	38%	-46	-104%

Tableau récapitulatif des dividendes des derniers exercices :

Tableau récapitulatif des dividendes :

Années	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016
Capital Social	228 000 €	228 000 €	228 000 €	228 000 €	228 000 €	228 000 €	228 000 €
Nombre d'actions ordinaires existantes	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Résultat distribué	340 000 €	160 000 €	430 000 €	- €	- €	764 000 €	852 000 €
Dividende / action	0,85 €	0,40 €	1,08 €	0,00 €	0,00 €	1,91 €	2,13 €

Filiale et Prise de Participation

Par cession en date du 23 juillet 2015, la société VIALIFE a acquis à hauteur de 80 % de son capital social, la société Sonet Digital Marketing Strategy, Société par actions simplifiées, dont le président est Monsieur Florian Bardey. Par une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 mai 2016, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société désormais dénommée VIADATA S.A.S. Monsieur Florian Bardey reste le président de cette société.

La société VIALIFE a toujours une prise de participation à hauteur de 30% dans le capital social de la société Mélémailo International dont le siège social est à Dakar (Sénégal).

Informations Diverses

Conformément à la législation, nous vous indiquons par ailleurs que :

- Le **12 juillet 2016**, le Conseil d'Administration s'est réuni afin d'acter la démission de Monsieur Christophe BLAIMONT de sa fonction de Directeur Général Délégué à compter du 31 août 2016.

- **Le 28 septembre 2016** Le Conseil d'Administration a autorisé
 - la conclusion d'un projet de Convention d'Animation et d'Assistance entre les sociétés Vialife et Holding Vincent Mareine laquelle consiste d'une part en la participation active de cette dernière dans la conduite du développement de Vialife et de ses filiales d'autre part en la réalisation de prestations d'assistance dans les domaines administratifs, comptable ou de gestion, financière, commerciale et technique.
 - la conclusion d'un projet de convention de prestation d'assistance informatique entre les sociétés Vialife et Holding Vincent Mareine ayant pour objet la fourniture de conseils pour la définition et la mise en place de système d'informations, l'assistance pour le développement et la maintenance de l'environnement informatique. Il a été décidé par les administrateurs que cette convention prendra effet rétroactivement à compter du 1^{er} septembre 2016.

- **Le 29 septembre 2016** par décision du Conseil d'Administration il a été pris acte de la nomination de Monsieur Geoffroy Le Roy de la Tournelle en qualité de Directeur Général Délégué à compter du 29 septembre 2016.

- **Le 30 septembre 2016**, le Conseil d'administration a autorisé un projet de convention qui a pour objet la souscription d'un emprunt bancaire d'un montant de 350 000 euros (trois cent cinquante mille euros) entre la Banque TARNEAUD et la société VIALIFE dont le but est de soutenir les investissements de la société Vialife.

- **Le 19 janvier 2017** par lettre remise en main propre Monsieur Geoffroy Le Roy de la Tournelle informe la société Vialife de sa volonté de démissionner sa fonction de Directeur Général Délégué. Il a été décidé que sa démission prendrait effet à compter du 28 février 2017. La démission de Monsieur Geoffroy de la Tournelle de sa fonction de Directeur Général Délégué figurera dans l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration qui s tiendra le 10 octobre 2017.

- **Le 23 janvier 2017**, l'Assemblée Générale réunie en session ordinaire a pris acte de la démission de Monsieur Toscan du Plantier de son mandat d'administrateur lequel devait prendre fin lors de l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 mars 2018. L'Assemblée Générale a nommé en qualité d'administrateurs : Messieurs Pingki HOUANG, Bruno LESOUEF, Etienne MAREINE et Cyril ZIMMERMANN.

- **Le 31 mars 2017**, un projet de convention d'abandon de compte courant, à définir lors de l'arrêté des comptes, avec clause de retour à meilleure fortune a été établi entre les sociétés VIALIFE représentée par Monsieur Vincent Mareine et Monsieur Maxime Bonin et la société VIADATA représentée par Monsieur Florian BARDEY. Ce projet de convention sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration au titre des conventions des articles L225-38 et suivants du code de commerce.

- La société n'a pas fait appel au travail intérimaire ;

- Les dépenses non déductibles telles que prévues à l'article 223 du code de commerce se sont élevées à 7 407 €.
- La société a effectué un versement de dividende brut de 340 000 € en 2010 au titre de l'exercice 2009, d'un montant de 160 000 € en 2011 au titre de l'exercice 2010 et enfin de 430 000 € en 2012 au titre de l'exercice 2011 ; et de 764 000 euros en août 2015 au titre de l'exercice clôt le 31/03/2016. Le dernier versement de dividende, d'un montant de 852 000 euros, a eu lieu au mois de novembre 2016 au titre de l'exercice clôturé au 31/03/2016.
- Il n'y aura pas de versement de dividende autre de l'exercice clôt au 31/03/2017 car le résultat de l'exercice est déficitaire.
- L'identité des associés détenant plus du vingtième, du dixième, du tiers ou de la moitié du capital social sont les suivants au 31 mars 2017 :
Monsieur Vincent MAREINE détient plus de 40 % du capital social.
Monsieur Maxime BONIN détient plus de 30% du capital social.
- Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce issu de la loi du 4 août 2008, nous vous indiquons ci-après le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture du dernier exercice.
Le poste "Dettes fournisseurs et comptes rattachés" totalise 2 350 K€ et inclut un montant de 526 K€ correspondant au solde du compte "Fournisseurs, factures non parvenues".

Evénements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice le 31/03/2017:

Un projet de convention de prestation d'assistance commerciale a été établi entre les sociétés Holding Vincent Mareine et Vialife. Cette convention est inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration au titre des conventions réglementées régi par les articles L225-38 et suivant du Code de commerce.

Autres mandats des administrateurs

Monsieur Maxime BONIN, administrateur de la société Vialife, est également Président de la société Wobook – SAS dont le siège est à Lille.

Monsieur Bruno LESOUEF administrateur de la société Vialife est également :

- Gérant d' Hachette Filipacchi Associés (SNC). Président du CE.
- Président de Publication France Monde (SAS).
- Administrateur de Marie Claire Album (SA) et de Holding Evelyne Pruvost (SA).
- Administrateur de IPM Group (La Libre Belgique, La D.H. ...).
- Administrateur de Presstalis.
- Vice-président de la Coopérative de Distribution des Magazines (SCAC).
- Vice-président de la Société Commune pour les Infrastructures de la Presse (SAS).
- Président du Syndicat des Editeurs de la Presse Magazine.

Situation des mandats des administrateurs et des fonctions des commissaires aux comptes.

Les mandats d'administrateur de Monsieur Vincent MAREINE et de Monsieur Maxime BONIN ainsi que les mandats des commissaires aux comptes prendront fin lors de l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 mars 2018.

Les mandats de Messieurs Pingki HOUANG, Bruno LESOUEF, Etienne MAREINE et Cyril ZIMMERMANN prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2023.

Proposition faite à l'Assemblée relative à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2017

L'assemblée générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le résultat déficitaire de 46 226 € pour l'exercice du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, en report à nouveau.

Après affectation du résultat déficitaire, au titre de l'exercice clos au 31 mars 2017 :

- Le compte « autres réserves » présente un solde nul
- Le compte « report à nouveau » présente un solde créditeur de 238 991 € (285 217-46 226 €)
- Le compte « réserve légale » présente un solde créditeur de 22 800 €

Conclusion

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir :

- Approuver les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés dans le bilan, le compte de résultat et l'annexe ;
- Donner quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé ;
- Approuver les conventions réglementées ;
- Voter les différentes résolutions qui vous sont proposées en conformité à l'ordre du jour de la présente assemblée.

Le Conseil d'Administration